

[Text]

As I said earlier, I don't see any point in trying to postpone, because as far as I'm concerned the government has made a decision, and the decision is not to include a non-derogation clause in the bill. I don't see the point in consulting further to try to change the government's mind, because the government has already made up its mind, probably by the Department of Indian and Northern Affairs and the Department of Justice bureaucracy.

Mr. Reid: I agree with Mr. Anawak. There's no point in going on with this forever. But there are two or three things I'd like to say.

• 1700

First of all, I don't think this government needs lessons on consistently protecting the land rights and claims of aboriginal people, particularly in the north. The agreement on Nunavut, I think, if anything, proves their commitment to that and their respect for the claim that aboriginal people have to land. I think with the TFN agreement, the CYI agreement, which is about to go into cabinet, the umbrella final agreements that have been done in four of the First Nation regions have been done—work is ongoing on the other ten—each and every one of those provide the protection we are talking about, and that is necessary. That has been very clear and very consistent, and there has not been a concern about that.

I agree absolutely that the comfort we want we would like to be able to provide. But at the end of the day our responsibility as legislators would be abrogated if we put pieces of words in legislation that ended up undoing what we wanted to do, so that we could make ourselves happy and move ahead. Believe me, I would love to put—

Mr. Anawak: What is it I am doing?

Mr. Reid: We run the risk of putting in... I'm not a lawyer, but I've been around the constitutional world, as you know, long enough to know that you have to be very careful of the words you put in there. At the end of the day, we have to take some responsibility for that.

Now, on the question of consultations and what we have done, when we met in March I was completely supportive in every way, shape, or form that we needed to be able to ensure that the groups of people who were impacted by this legislation, or potentially impacted, had the opportunity to come forward. Mr. Anawak put forward a list of names. We consulted them, we asked them to come forward. I may say that your colleagues who attended that meeting informed us they had no concern about this legislation and that there was nobody they wanted consulted. I still was prepared to allow this to wait, and we agreed that we would take the three and a half weeks, or whatever weeks it was, to bring people forward and give them the opportunity to come forward on this.

[Translation]

Comme je l'ai dit précédemment, je ne vois aucune raison d'essayer de remettre cela plus tard, car, en ce qui me concerne, le gouvernement a pris une décision et cette décision consiste à ne pas inclure de clause non dérogatoire dans le projet de loi. Je ne vois aucune raison de consulter davantage pour essayer de faire changer d'idée au gouvernement, car ce dernier a déjà pris sa décision, sans doute conformément à ce que recommandaient les fonctionnaires du ministère des Affaires Indiennes et du Nord et ceux du ministère de la Justice.

M. Reid: Je suis d'accord avec M. Anawak. Il ne sert à rien de continuer indéfiniment. Mais il y a deux ou trois choses que j'aimerais dire.

Tout d'abord, je ne pense pas que notre gouvernement ait de leçon à apprendre sur la protection systématique des droits fonciers des peuples autochtones ou le règlement de leurs revendications foncières, notamment dans le Nord. Au contraire, l'entente sur le Nunavut montre bien son engagement à cet égard et son respect pour les droits fonciers des peuples autochtones. En effet, l'entente conclue avec la Fédération Tungavik du Nunavut, celle qui a été conclue avec le Conseil des Indiens du Yukon et qui doit être soumise au Cabinet prochainement de même que les ententes cadre définitives qui ont été conclues à l'égard de quatre des régions revendiquées par les Premières nations—les négociations se poursuivent à propos des 10 autres régions—sont autant d'instruments destinés à assurer la protection de ces droits, comme il se doit. Notre position là-dessus est très claire et cohérente et elle n'est source d'aucune préoccupation.

Je suis tout à fait d'accord pour dire que nous aimerions pouvoir donner l'assurance souhaitée. Mais, au bout du compte, nous manquerions à notre responsabilité en tant que législateurs si, pour nous donner satisfaction et aller de l'avant, nous adoptions un texte législatif trop précis, qui irait à l'encontre de ce que nous voulons faire. Croyez-moi, je ne demanderais pas mieux que d'inclure...

M. Anawak: Mais, qu'est-ce que je cherche à faire?

M. Reid: Nous courons le risque d'inclure... Je ne suis pas avocat, mais, comme vous le savez, je m'intéresse aux questions constitutionnelles depuis assez longtemps pour savoir qu'il faut bien peser les mots que nous déciderons d'inclure dans le texte législatif. Au bout du compte, nous avons une certaine responsabilité à cet égard.

Maintenant, pour ce qui est des consultations que nous avons eues et de la façon dont nous avons procédé, quand nous nous sommes réunis en mars, j'étais tout à fait d'accord pour dire qu'il nous fallait permettre aux groupes qui seraient touchés par la mesure proposée, ou qui pourraient l'être, de se faire entendre. M. Anawak a proposé une liste de noms. Nous avons consulté ces personnes et nous les avons invitées à venir nous rencontrer. Vos collègues qui ont participé à cette rencontre nous ont dit que la mesure ne leur cause aucune préoccupation et qu'il n'était pas nécessaire, à leur avis, de consulter qui que ce soit. J'étais néanmoins disposé à voir venir, et nous nous sommes entendus pour prendre les trois semaines et demie, ou le temps dont nous disposions, pour faire venir les intéressés et entendre leur point de vue.